



Communiqué de presse

Grenoble, le 19 mai 2020

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse

04 76 76 53 63 // zfertier@chu-grenoble.fr

Communiqué de presse

Afin de répertorier les sites de prélèvements qui existent près des lieux de vie des usagers, une carte dynamique des adresses de sites de prélèvements habilités à réaliser des tests de dépistage de Covid-19 par prélèvement naso-pharyngé (test PCR) a été créée par l'Agence Régionale de Santé. Vous la retrouverez à l'adresse suivante : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/covid-19-organisation-du-depistage-en-auvergne-rhone-alpes>

Par ailleurs, le CHU Grenoble Alpes met en place un drive de prélèvements pour piéton et voiture.

Mise en place d'un drive de prélèvements pour piéton et voiture

Avec le déconfinement, l'objectif est à présent de maîtriser l'évolution de l'épidémie et de casser les chaînes de transmission du virus. Pour cela, il doit être pratiqué un test PCR à toute personne symptomatique ou personne contact d'un cas positif, **sur prescription médicale**.

Afin d'augmenter les capacités de prélèvements, **le CHU Grenoble Alpes a ouvert, mardi 12 mai, un drive de prélèvements pour piéton et voiture**. 34 prélèvements ont déjà été réalisés.

La capacité de ce drive de prélèvement est actuellement de 100 tests par jour. Cette capacité pourra être portée à 600 prélèvements par jour pour répondre aux besoins de la population le cas échéant.

Quelles sont les modalités de fonctionnement ?

Le drive est situé sur le parking de l'hôpital Michallon, à côté de l'Institut de Biologie et de Pathologie.

Le site est accessible à pied (ligne 13 de la TAG, arrêt Hôpital Michallon, ou ligne B du Tram, arrêt Grand Sablon) ou en voiture, par l'entrée du parking visiteur (prendre un ticket - parking gratuit pendant 45 min).

Le drive fonctionne actuellement 6 jours sur 7 du lundi au samedi, jours fériés compris, de 8h30 à 17h. Des rendez-vous sont planifiés toutes les 10 minutes pour les voitures et toutes les 15 minutes pour les piétons.

Comment prendre rendez-vous ?

Un rendez-vous doit être pris en ligne, en passant par la page « MyChuga », accessible depuis la page d'accueil du site internet du CHU Grenoble Alpes.

- Dès la page d'accueil, lien vers la prise de rendez-vous en ligne COVID
- Préciser ensuite si l'on vient à pied ou en voiture ;
- Cliquer sur « choisir un créneau », afin d'accéder au planning pour choisir son rendez-vous.
- Il sera demandé de fournir en ligne une photographie de l'ordonnance du médecin, ainsi que de vos documents administratifs (carte d'identité, carte vitale, nom du médecin traitant)

Quels délais pour les résultats ?

Le résultat de ce test sera disponible dans les 24 heures, consultable dès sa validation en ouvrant un compte myCHUGA. En l'absence de compte myCHUGA, ils recevront leur résultat par voie postale en quelques jours. Le médecin prescripteur le recevra également via un serveur sécurisé.

En attendant le résultat de ce test, il est recommandé de rester confiné à domicile.

Que faire en cas de test positif ?

- Appelez votre médecin pour qu'il vous informe sur la conduite à tenir.
- Restez confiné à domicile pendant la durée des symptômes éventuels : au minimum pendant 7 jours, au maximum pendant 14 jours.
- Prévenez les personnes avec qui vous avez été en contact proche sans porter de masque ces 7 derniers jours : personnes qui ont pris un repas avec vous, dormi dans votre logement, discuté avec vous à moins d'un mètre, ou avec qui vous avez passé une heure ou plus. Ces personnes pourront ainsi se faire dépister.
- Dans la grande majorité des cas, l'infection est bénigne. Cependant, si vous présentez dans les jours qui viennent une douleur ou une oppression thoracique, ou un essoufflement, ou des malaises : appelez immédiatement votre médecin traitant ou, à défaut, le 15.

Que faire en cas de test négatif ?

- Si le test avait été réalisé du fait de symptômes : vous n'avez pas besoin de prendre d'autres précautions que celle du reste de la population.
- Si le test avait été réalisé du fait d'un contact avec une personne détectée positive : par précaution, pendant une semaine, éviter les contacts avec certaines populations (personnes âgées de 65 ans et plus, porteuses d'une maladie chronique, avec obésité importante, ou femme enceintes au 3e trimestre de grossesse), et porter systématiquement un masque en cas de sortie du domicile. En cas d'apparition de symptômes (toux, essoufflement, fièvre, perte du goût ou de l'odorat, diarrhée inhabituelle ...), contacter votre médecin : il/elle pourra juger si un nouveau test doit être réalisé.

Les tests sérologiques non recommandés

Il est rappelé que les tests PCR sont différents des tests sérologiques. Les tests sérologiques permettent de rechercher si une personne a développé une réaction immunitaire après avoir été en contact avec le virus, là où le test PCR recherche la présence du virus à un instant T. Ces tests sérologiques détectent la présence d'anticorps au moyen d'une prise de sang. Actuellement, cette catégorie de tests est encore en phase d'évaluation, notamment pour déterminer leur fiabilité et leur capacité à détecter l'existence d'une immunité contre le virus. Dans l'attente de l'évaluation et de la validation de ces éléments, les tests sérologiques ne sont pas recommandés pour le dépistage.

Des pastilles vidéos sur les gestes barrières

Le respect des règles d'hygiène et de distanciation sera la clé du succès pour le déconfinement. Afin d'accompagner la population dans la réalisation de ces gestes, le CHU Grenoble Alpes, en lien avec l'Université Grenoble Alpes, a réalisé trois pastilles vidéos « Les 3 gestes gagnants du déconfinement ».

Vous trouverez les vidéos sur nos réseaux et via ces liens :

- Distanciation physique : <https://youtu.be/nfpCkyd5yR4>
- Hygiène des mains : <https://youtu.be/9qEc1apztX8>
- Port du masque : <https://youtu.be/EOKGQfGE0eM>

N'hésitez pas à les rediffuser !